



# Le P'tit journal

bulletin d'informations de la commune d'Heiltz-le-Maurupt - Décembre 2011 - N°4



## Les travaux dans la commune

Au cours de cette année 2011 le chantier de restauration du château d'eau avec la pose d'un surpresseur est achevé. Le chantier de réfection des voiries de la Rue des Raines et de Bournonville est pratiquement achevé. Il reste à faire quelques plantations et le semis des espaces verts au printemps 2012. Ces deux lourds chantiers ont nécessité des investissements importants, la rue des Raines 560 000€, le château d'eau 28 000€, subventionnés à hauteur de 35% pour la rue des Raines.

La subvention pour le château d'eau est encore en attente. Ils révèlent aussi le souci des élus d'améliorer notre confort de vie. Ces chantiers ont mobilisé l'énergie et la disponibilité des élus pour suivre les réalisations. Ce travail de l'ombre permet de mesurer l'importance accordée à l'intérêt collectif. Au cours du premier semestre 2012, l'ensemble de la population sera invitée afin que chacune et chacun puisse visualiser tout ce qui a été fait.

Les élus pourront percevoir et ressentir vos impressions. Cela s'appelle la démocratie participative. Vous recevrez dans vos boîtes à lettres, le jour et l'heure de ces inaugurations.

Guy Sallès

## Les affouages

Les membres de la commission des bois ont eu le plaisir de se déplacer sur le terrain (pas toujours carrossable) mais grâce à un tracteur et une benne conduits par Monsieur le maire, ils ont pu se rendre compte de ce qu'il y avait à faire. Sur la parcelle située au bord de la rivière Ornain qui va être nettoyée et replantée, 11 lots ont été offerts à 22 personnes de la commune. Pour chacun des lots, le cahier des charges a été respecté dans la limite du temps fixé. Puis à nouveau des lots ont été attribués dans une peupleraie. Au prix modique de 4€ le stère, cette offre communale permet à de nombreuses personnes d'avoir la possibilité de se chauffer au bois et permet aussi d'entretenir le patrimoine forestier.



## Édito

*Extrait du discours du Maire au repas des anciens du 13 novembre 2011 :*

«Nous sommes heureux de vous accueillir cette année encore à notre traditionnel repas « des vieux ». Je sais, je fais bondir tout le monde comme si j'avais dit un gros mot, mais quelle honte à être plus âgé que la moyenne ? Aucune honte bien au contraire, vous êtes la mémoire du village, ses racines, son âme en quelque sorte.

A force de regarder la télé et les magazines qui ne montrent que des femmes et des hommes «bo-toxés», «liftés», «passés par le bistouri de la chirurgie esthétique» pour retarder le vieillissement, nous avons des complexes nous les gens dits normaux. J'aime beaucoup voyager, et en Afrique quand on appelle une personne âgée «le vieux», c'est l'inverse de chez nous. Le Vieux dans un village africain, c'est la référence, le Sage, et il est inconcevable qu'un événement important se passe sans son avis.

Le 11 novembre dernier, au monument aux morts du village, j'ai eu beaucoup de plaisir à accueillir une douzaine d'enfants accompagnée de leur institutrice. Ils étaient tous venus chanter la Marseillaise et nous lire une lettre envoyée du front en 1915.

Beaucoup d'entre nous se moquent des anniversaires des grands moments de notre histoire, mais qu'on le veuille ou non, c'est notre patrimoine, nos racines et nous devons, nous, les moins jeunes faire notre travail de mémoire et de témoignage pour que nos enfants et petits enfants sachent ce qui s'est vraiment passé le siècle dernier. »

Je sais, cela fait un peu «donneur de leçons» d'écrire ces quelques lignes, mais je suis triste que trop d'habitants du village disparaissent sans avoir eu le temps ou la volonté de transmettre à leur proche leur histoire, leur expérience.

Sans pour autant écrire ses mémoires, les personnes qui le désirent pourraient se faire filmer, enregistrer ou pourraient tout simplement écrire leur témoignage de jeunesse afin de conserver quelques traces du passé. Si vous avez des idées à ce sujet, n'hésitez pas à me les communiquer.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter au nom du conseil municipal et des agents communaux d'excellentes fêtes de fin d'année. Et que 2012 soit une année pleine de joies, de réussites et de chaleur pour vous et vos proches.

M. Bailly

## Les animations dans la commune

Il est toujours intéressant pour ne pas dire nécessaire de faire un retour en arrière sur les manifestations déléguées ou organisées par la commune.

Ces petits bilans permettent de mesurer le dynamisme, l'investissement bénévole ou citoyen, de percevoir les aspects évolutifs.

### Les 13 et 14 juillet

2011 était l'année du feu d'artifice (il y en a un tous les deux ans). Le Comité des fêtes a proposé aux habitants de la commune et aussi des communes environnantes un spectacle de qualité, apprécié par tous. Une restauration rapide, une animation musicale

ont ponctué cette soirée festive. Les membres du Comité ont constaté avec plaisir la bonne ambiance.

Le lendemain (jour du 14 juillet), pratiquement toutes les associations locales ont proposé divers petits jeux pour les enfants. Un rafraîchissement pour les enfants et le verre de l'amitié pour les adultes ont clos cette journée ensoleillée.

Les membres du Comité des fêtes tiennent à remercier toutes les personnes qui ont œuvré pour la bonne organisation de cette manifestation. Le Comité a bien apprécié la spontanéité d'aide de certains habitants.

## La fête patronale

Journée de retrouvaille, journée de rencontre, tout le monde a pu s'adonner aux joies des manèges, des jeux, ...

Un orchestre a animé à la salle des fêtes, un bal musette, toujours aussi populaire grâce à la qualité de la prestation des musiciens.

A noter que cette année, ce sont les membres du club « Loisirs et Détente » qui ont confectionné les fleurs. Un grand merci pour leur investissement. A noter également que les

jeunes se sont distancés de cette manifestation (pas de participation à la confection des fleurs, peu de participants pour la distribution aux habitants). Néanmoins, ils ont probablement apprécié les tickets de manège offerts par le Comité des fêtes.

Une réflexion s'impose, peut-être, sur le sens que pourrait avoir des animations intergénérationnelles (cf la réflexion thématique).

## Le 11 novembre

Cette journée a eu deux temps forts cette année. Un premier temps qui s'est inscrit dans la continuité : dépôt de fleurs au monument aux morts et sur les tombes au cimetière, l'appel aux morts pour la France et le message du Chef de l'Etat lu par Monsieur le Maire.

De son texte, deux phrases extraites : « Chaque jour, depuis le ravivage de la Flamme du souvenir, est là pour perpétuer cet hommage et rappeler l'immensité, aujourd'hui presque inconcevable du sacrifice. »

« Les vies ont été données pour que la France demeure et que la République perdure. »

Un deuxième temps fort, la présence d'enfants de l'école élémentaire d'Heiltz le Maurupt accompagnés par Mme Hermand, directrice. Les enfants ont lu un texte à tour de rôle.

Les enfants ont, ensuite, chanté « La Marseillaise » (2 strophes et le refrain). A la demande certains habitants, nous vous livrons, pour bonne lecture, les 6 couplets ainsi que le 7ème rajouté en 1792 (l'auteur n'étant pas Rouget de L'Isle). Inclure le texte

Ce moment du souvenir s'est terminé par le verre de l'amitié à la salle des fêtes. Verre offert par la Commune.

Guy Sallès

**I** Allons enfants de la Patrie  
Le jour de gloire est arrivé !  
Contre nous de la tyrannie,  
L'étendard sanglant est levé ! (bis)  
Entendez-vous dans les campagnes  
Mugir ces féroces soldats ?  
Ils viennent jusque dans vos bras  
Égarger vos fils, vos compagnes !

**II** Que vaut cette horde d'esclaves,  
De traîtres, de rois conjurés ?  
Pour qui ces ignobles entraves,  
Ces fers dès longtemps préparés ? (bis)  
Français, pour nous, ah ! quel outrage,  
Quels transports ! il doit exciter !  
C'est nous qu'on ose méditer  
De rendre à l'antique esclavage !

**III** Quoi ! Des cohortes étrangères  
Feraient la loi dans nos foyers !  
Quoi ! ces phalanges mercenaires  
Terrasseraient nos fiers guerriers ! (bis)  
Grand Dieu ! par des mains enchaînées  
Nos fronts sous le joug se ploieraient !  
De vils despotes deviendraient  
Les maîtres de nos destinées !

**IV** Tremblez, tyrans et vous, perfides,  
L'opprobre de tous les partis.  
Tremblez ! Vos projets parricides  
Vont enfin recevoir leur prix ! (bis)  
Tout est soldat pour vous combattre,  
S'ils tombent, nos jeunes héros,  
La terre en produit de nouveaux,  
Contre vous tout prêts à se battre !

**V** Français, en guerriers magnanimes  
Partez ou retenez vos coups !  
Épargnez ces tristes victimes,  
À regret, s'armant contre nous ! (bis)  
Mais ces despotes sanguinaires,  
Mais ces complices de Bouillé !  
Tous ces tigres qui, sans pitié,  
Déchirent le sein de leur mère !

**VI** Amour sacré de la Patrie,  
Conduis, soutiens nos bras vengeurs.  
Liberté, Liberté chérie,  
Combats avec tes défenseurs ! (bis)  
Sous nos drapeaux que la victoire  
Accoure à tes mâles accents,  
Que tes ennemis expirants  
Voient ton triomphe et notre gloire !

**Couplet des enfants**  
Nous entrerons dans la carrière ?  
Quand nos aînés n'y seront plus,  
Nous y trouverons leur poussière  
Et la trace de leurs vertus. (bis)  
Bien moins jaloux de leur survie  
Que de partager leur cercueil,  
Nous aurons le sublime orgueil  
De les venger ou de les suivre !

**Refrain**  
Aux armes, citoyens !  
Formez vos bataillons !  
Marchons, marchons !  
Qu'un sang impur  
Abreuve nos sillons !

**1** Mouvement violent de passion qui nous met hors de nous-mêmes (lurel)

**2** Le vœu vif des émigrés qui combattent avec les ennemis.

**3** Le couplet, rajouté dès 1792, n'est pas de Rouget de Lisle.

**4** Li la ramène des armes.

**5** Pendant la révolution, on s'adressait indifféremment à tous sous les termes de citoyen et de citoyenne, pour bien marquer l'égalité et l'abolition des privilèges.



## Repas des anciens

Le 16 novembre, les aînés du village se sont retrouvés pour le traditionnel repas de fin d'année.

Le challenge d'une telle rencontre consiste à créer un lien social, opération, une fois encore, réussie !!

Après l'allocution de bienvenue de Michel BAILLY, plus de 50 convives

ont pu apprécier un menu raffiné concocté par "TOTO"...

Ceux qui boudent cette manifestation doivent savoir qu'ils passent à côté d'un grand moment de convivialité.

Côté animation, "POIL AU CHANT" nous a fait redécouvrir, en voix et en costumes, des chansons comiques, pour la plupart du siècle dernier, prestation qui a fait l'unanimité.

Sans doute la journée fut-elle trop courte, certains s'interrogeant..... "on ne reste pas dîner ? "

Rendez-vous est pris pour 2012 !

## Club "DÉTENTE et LOISIRS"

Cette année encore, la rentrée s'est effectuée dans la joie et la bonne humeur, maîtres mots du club.

Après avoir confectionné les fleurs, pour la fête du village, nous avons repris nos activités traditionnelles, avec le même enthousiasme, belote pour les uns, scrabble et ateliers mémoire pour les autres.

Reprise également des ateliers informatiques avec Monsieur Jean-Luc LORENZI, quelques places sont disponibles alors, avis aux amateurs !

Quelques sorties sont également en projet pour le début de l'année 2012.

Les clubs de seniors font peur... mais, vieillir, ça se passe avant tout dans la tête, alors vieillir mais, en restant jeunes, est une activité en soi, il faut s'y mettre à plein temps en restant le plus actif possible... en certains endroits de la planète, on ne connaît pas son âge ou, qu'approximativement, ceux là n'angoissent pas du temps qui passe et ne s'en portent que mieux alors, rejoignez nous nombreux !

Claudine Dubechot

Joyeuses fêtes à tous !

## Samedi 19 novembre 2011 rencontre des maires et des adjoints des communes du canton d'Heiltz le Maurupt

Réunion honorée par la présence de Mme Sylvie Cendre sous-préfète de l'arrondissement de Vitry le François et animée par Mr De Courson Conseiller Général du canton. Deux thèmes abordés :

- La réforme de la fiscalité locale,
- La réforme de l'urbanisme.

Ces deux réformes sont complexes et ne permettent pas à ce jour d'en mesurer toutes les conséquences.

### 1- Réforme de la fiscalité locale.

Il existait auparavant quatre taxes : la taxe d'habitation (TH), la taxe sur le foncier non bâti (TFNB), la taxe sur le bâti (TB) et la taxe professionnelle (TP). A ce jour quels sont les changements ? Trois taxes demeurent, TH, TFNB et TB. La taxe professionnelle est supprimée, elle est remplacée par la CFE (Contribution Foncière sur les Entreprises) et par la CVAE (Contribution à la Valeur Ajoutée de l'Entreprise). La région ne prélève plus de taxes, le département ne prélève plus que la taxe sur le foncier bâti. En un mot, la fiscalité locale repose sur la commune et sur l'intercommunalité. Sans rentrer dans le détail, il convient d'avoir présent à l'esprit deux questions : Quelles seront les conséquences pour les finances locales ? Quel sera le montant de la péréquation liée à la fiscalité antérieure.

### 2- Réforme de l'urbanisme

A noter que 40% des communes sont sans documents d'urbanisme ! Au niveau du canton, il y a des communes qui ont une carte communale d'autres pour qui celles-ci sont en cours d'élaboration. Une seule commune : Heiltz le Maurupt a un PLU (Plan Local d'Urbanisme). Dans le cadre de la réforme, une taxe d'aménagement est mise à exécution à partir du 1er mars 2012. Pour illustrer, si vous construisez un pavillon de 115 m<sup>2</sup> il vous en coûtera : 330€ pour les 100 premiers m<sup>2</sup>, montant fixé par l'état + 15 m<sup>2</sup> X 660€ X 1% = 99€, coût total de la taxe d'aménagement : 429€.

Pour votre information, le conseil municipal de la commune d'Heiltz le Maurupt a fixé la part variable à 1%, c'est un choix, en effet la loi nous permet d'aller jusqu'à 20%. Nos décisions sont révisables tous les 3 ans. Le choix du pourcentage de la taxe d'aménagement traduit la volonté du développement de la commune.

## Réflexions thématiques

*Dans cette période où le mot crise est omniprésent. Période qui porte à réflexion, à questionnement, à doute. Quelle place doit-on accorder à la solidarité ?*

Il importe de répertorier des mots qui peuvent éclairer ce terme de solidarité. Nous pouvons citer : association, entraide, mutualité, camaraderie, fraternité, redistribution, répartition. A travers ces quelques termes, nous pouvons nous rendre compte que nous sommes au cœur du lien social, vecteur d'un vivre ensemble harmonieux et intergénérationnel. On a pu se rendre compte que les membres de l'association « Loisirs et détente » ont confectionné des fleurs pour toute la commune. On a pu se rendre compte que des jeunes adultes ont aidé au service pour le repas des aînés.

Nous sommes au cœur d'une réflexion.

Comment se rencontrer pour en tirer des bénéfices ?

### *Quels bénéfices pour les aînés ?*

- Une implication dans la vie de la commune,
- Une amélioration de leur qualité de vie,
- Une façon de briser l'isolement,
- Une plus grande estime de soi,
- Un sentiment d'appartenance,
- Une occasion de faire des rencontres,
- Une occasion de partager une expérience,
- Une occasion de mieux comprendre les jeunes.

### *Quels bénéfices pour les jeunes ?*

- Le développement d'un comportement envers les aînés,
- Une estime de soi,
- Un développement d'un sens commun,
- Favoriser le lien social et les représentations.

Pourquoi pas un atelier intergénérationnel ?  
Nous attendons vos idées, vos suggestions.



Guy Sallès

## DATES À RETENIR

Le 17 décembre 2011 : Arrivée du Père Noël à la salle des fêtes.

Le 31 décembre 2011 : Réveillon dansant organisé par le Comité des fêtes.

La communauté de communes « Les trois rivières » a décidé de créer un bulletin d'informations pour la fin de l'année 2011. Celui-ci traitera deux sujets importants : le projet du groupe scolaire et la réforme territoriale. Vous pourrez ainsi mesurer l'état d'avancement de ces deux futurs chantiers.

Joyeux Noël à tous !